

Politique santé et sécurité

#Engagement 1 : Accorder la priorité à la santé et à la sécurité au travail

Idex fait de la santé et la sécurité de ses collaborateurs sa première priorité. La politique et les actions mises en place visent la responsabilisation et la mobilisation de chacun face aux diverses situations rencontrées au travail et aux risques qu'elles peuvent comporter.

L'engagement d'Idex en matière de santé et sécurité au travail contribue à l'objectif de développement durable de l'ONU (ODD 3) : *“Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge”*.

Une culture partagée de la sécurité

L'ambition d'Idex est de **développer et entretenir une culture partagée de sécurité**. Nous souhaitons que la sécurité soit intégrée dans le quotidien de nos collaborateurs et sous-traitants, et donc dans chacune de leurs prises de décision.

C'est pourquoi nous avons notamment mis en place :

Les 6 règles d'or de la sécurité qui visent la prévention de nos risques majeurs, et doivent être respectées en toute situation pour éviter les accidents graves. Nos activités nous exposent à des risques variés. Outre les chutes de plain pied et les opérations de manutention, quatre risques peuvent générer des lésions graves : le risque électrique, le risque chimique, les chutes de hauteur et le risque routier. Dans une logique de vigilance partagée, chacun est incité à réagir lorsqu'un collègue, un responsable, un client, un sous-traitant prend des risques. Accepter d'être interpellé permet de faire progresser - ensemble - la culture de la sécurité.

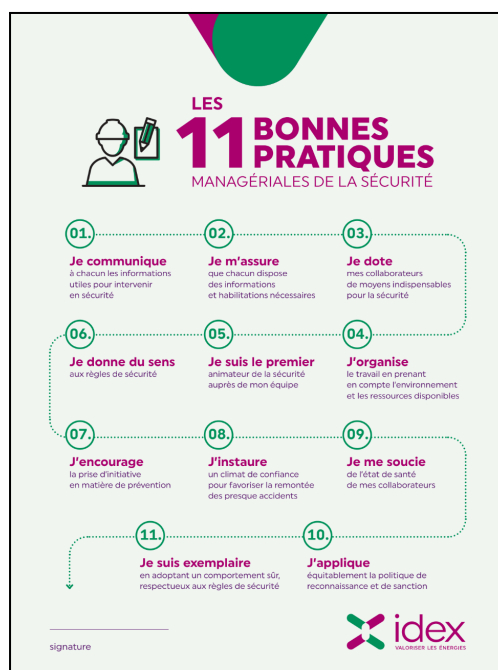
Avant d'agir ou au cours d'une intervention, il est nécessaire de prendre le temps pour :

- Analyser la situation dans laquelle on intervient,
- Réfléchir aux risques et aux parades qui peuvent être mises en place,
- Vérifier si les conditions de sécurité sont réunies ; à défaut, oser dire “stop”.

En complément, les équipements de protection constituent le dernier rempart contre l'accident. Le port des équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire.

Les 11 bonnes pratiques managériales permettent à nos managers de s'autoévaluer et de définir des plans de progrès pour mieux intégrer la sécurité au quotidien. Le comportement du management influence celui des équipes. Au-delà des règles et procédures, l'engagement concret de nos managers est essentiel pour entraîner celui de leur équipe.

Le management a un rôle charnière dans l'articulation de la sécurité avec les autres enjeux de l'entreprise. La performance opérationnelle globale d'une entité et ses résultats en matière de sécurité sont étroitement liés.



La démarche #tousPRO (Propreté / Rangement / Ordre) vise à ancrer des standards exigeants, qui reflètent le professionnalisme des équipes IDEX. Le rangement des locaux techniques, ateliers, magasins et bureaux contribue :

- **à la sécurité**, car le rangement de nos locaux techniques, ateliers, magasins ou bureaux contribue à notre sécurité en supprimant les risques de chute de plain pied ou des manutentions hasardeuses ;
- **au bien-être**, car évoluer dans un environnement rangé améliore le cadre de vie et contribue au bien-être au travail
- **à l'image de l'entreprise**, car la bonne tenue de nos installations techniques, de nos véhicules et de nos bureaux participe à une relation de confiance avec nos clients.

Plusieurs outils sont mis à disposition des collaborateurs d'IDEX pour respecter cette démarche sur tous les sites sur lesquels IDEX est présent : des affiches #tousPRO, une charte image "rangement et propreté" et une check-list PRO fondées sur la méthode des 5S (Sélectionner, Situer, Scintiller, Standardiser et Suivre).

Ces dispositifs ont été co-construits avec des collaborateurs dans le cadre de groupes de travail et sont largement diffusés au sein du Groupe.

Nos managers de proximité, qui bénéficient d'un **parcours d'accueil spécifique** dans l'entreprise, ont été formés à l'animation de ces dispositifs.

Des événements phares : la semaine de la sécurité et la semaine #tousPRO

La semaine de la sécurité

Depuis 2021, Idex organise annuellement la Semaine de la Sécurité. Après avoir abordé les règles d'or en 2022, le thème de l'année 2023 a été consacré à la **vigilance partagée**. Pour cette troisième édition, 258 ateliers de travail se sont tenus au cours de ces quatre jours.



Les inscriptions sont ouvertes !

Du lundi 3 au jeudi 6 avril

- Des ateliers de travail sur la vigilance partagée** pour apprendre à réagir et interpellier avec bienveillance et efficacité !
- Des animations** d'environ 1 heure, organisées dans plus de 40 agences / sites du groupe Idex. Les collaborateurs, toutes fonctions confondues, sont invités à y participer.

Vendredi 7 avril, à partir de 14h30

- Témoignage de David Dalmasso** qui a connu un grave accident de travail ; l'événement, ses causes et conséquences...
En direct à Lyon, avec un public Idex, et retransmission en live pour l'ensemble des salariés du groupe.

Rapprochez-vous de votre manager pour l'inscription ou toute autre question.

Une invitation Gmail sera bientôt visible sur l'ensemble des agendas. Chaque manager peut organiser un visionnage en équipe !

Programme de l'édition 2023

La semaine “#tousPRO” et la journée #tousPROches

Du 12 au 16 juin 2023, pour la troisième année consécutive, s'est déroulée la semaine “#tousPRO”. Cette opération a pour objectif de nous rassembler autour de trois valeurs fortes : la sécurité, le bien-être et l'image :

- Des locaux bien ordonnés pour supprimer les risques de chute de plain pied ou des manutentions hasardeuses ;
- Un environnement rangé pour améliorer notre cadre de vie et contribuer au bien-être au travail ;
- Une bonne tenue de nos installations techniques, nos véhicules et nos bureaux pour assurer la confiance de nos clients.

Le jeudi de cette semaine dédiée, lors de la journée #tousPROches, le siège de Boulogne ainsi que les sièges des DR étaient fermés. L'ensemble des collaborateurs des fonctions supports ont consacré cette journée à aider les opérationnels à ranger, nettoyer les antennes, agences et les sites clients. Cette journée a également permis de renforcer l'esprit d'équipe et la solidarité. Pour cette première, 800 participants étaient réunis, sur 190 sites.

Un parcours collaborateur complet

Les accueils sécurité

Dès leur prise de poste, l'ensemble des collaborateurs du groupe Idex suivent un **parcours d'accueil sécurité**, qui se déroule en 2 phases :



Cet accueil est l'occasion de présenter l'activité, les risques associés et les moyens de prévention mis en place pour éviter les accidents. C'est la première étape pour partager nos ambitions et ancrer la culture de sécurité.

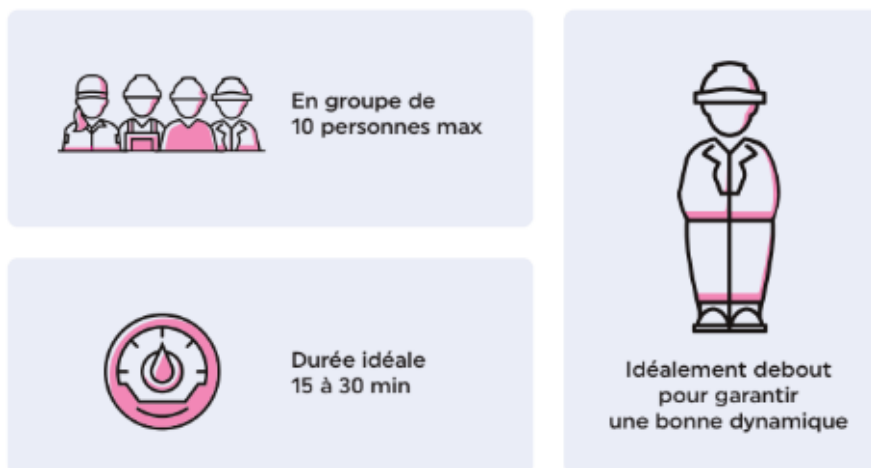
Des "routines" prévention prennent ensuite le relais pour entretenir la dynamique et répondre aux situations concrètes auxquelles sont confrontées les équipes sur le terrain.

Les causeries prévention

La causerie prévention est un moment de sensibilisation organisé régulièrement en équipe. Elle permet de faire réfléchir les collaborateurs sur une situation donnée, et les amener à formuler des propositions concrètes. Nos causeries sont

- **participatives** : *chacun peut s'exprimer sur le thème pour que l'équipe progresse en prenant l'engagement de modifier ses façons de faire.*
- **concrètes** : *chacun remonte des situations d'actualité (en lien avec le thème) dans le but d'identifier en groupe les solutions à mettre en place.*

Le nombre de causeries est passé de 2 817 en 2022 à 2 926 en 2023 (+4%).



Caractéristiques des causeries sécurité

Le 25 septembre 2023, à l’occasion de la journée “STOP ELEC” dédiée à la sensibilisation au risque électrique, des causeries “STOP ELEC” ont été organisées sur l’ensemble de nos sites : chaque manager a regroupé son équipe pour échanger autour du risque d’électrification et s’engager collectivement à ne plus prendre de risque lors d’une intervention d’ordre électrique.

Les visites préventives de sécurité

La visite préventive de sécurité (VPS) est un dispositif pédagogique qui a pour but de faire progresser un salarié sur ses pratiques en matière de santé et de sécurité. L’objectif premier est d’identifier des prises de risque (AD) et de conduire le collaborateur à modifier librement ses comportements en le mobilisant sur des actions correctives immédiates.

La VPS se déroule en 3 temps :



L’organisation

(en amont)

- Planifier les visites
- Prévenir les visités



L’observation

(15 à 20 min)

- Expliquer l’objectif et rassurer
- Observer de loin et de près
- Noter ses observations au fur et à mesure avec un fil conducteur
 - Quels sont les risques ?
 - Que peut-il se produire ?
 - Comment faire autrement dans de meilleures conditions ?



Le dialogue

(20 à 30 min)

- Écouter et faire parler le visité
- Présenter ses observations de façon factuelle, sans jugement
- Inviter le visité à proposer des actions correctives
- Engager le visité à être plus prudent dans son quotidien
- Etablir un CR pour le suivi des actions différées

Sur site/installation

3 535 VPS ont été réalisées en 2023 contre 2 158 VPS en 2022 (+63%).

Des dispositifs de prévention complémentaires

De nombreux dispositifs de préventions viennent compléter la démarche :

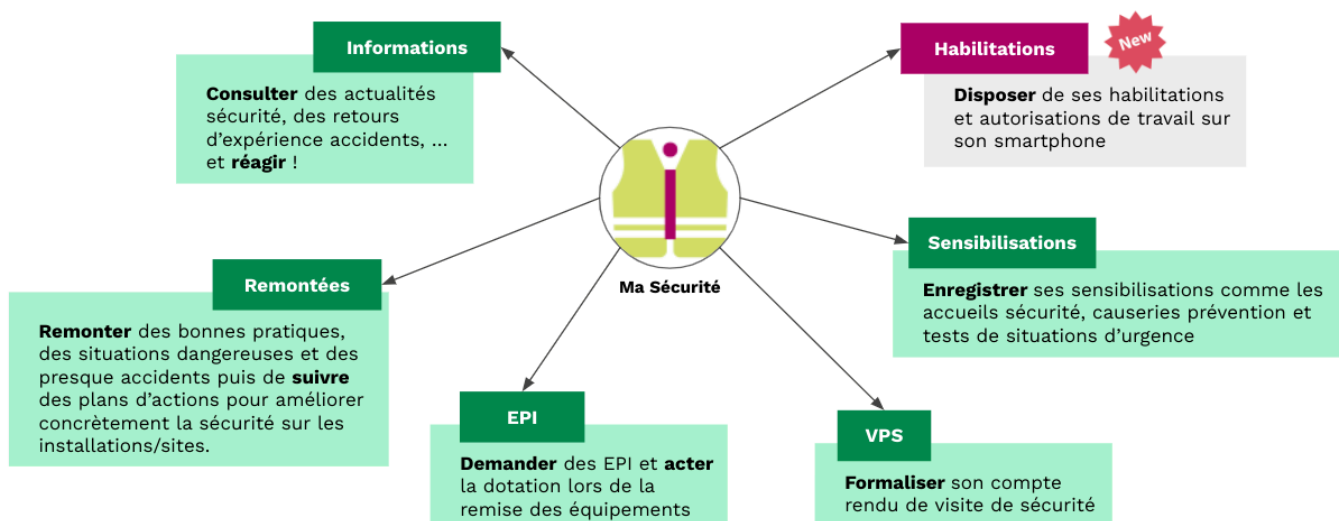
- **le suivi des formations et habilitations** : avec un passeport “habilitation”, indispensable pour une intervention
- **le suivi médical** : chaque collaborateur bénéficie d’un suivi médical permettant de s’assurer qu’il est apte à la réalisation de ses missions.
- **le port des EPI, EPC et vêtements de travail** : dès le premier jour chez Idex, le responsable remet aux salariés un kit EPI et des vêtements de travail. Selon le métier, les salariés peuvent être amenés à compléter leur besoin en EPI avec leur responsable.
- des **audits** sur site et terrain mais aussi préventif sur les véhicules
- des **visites périodiques obligatoires** des bâtiments, locaux, et sites d’exploitation pour répondre à ses obligations légales ou contractuelles.
- le **“flash info sécurité”** dont l’objectif premier est de partager de l’information au niveau national et affiché dans nos agences, sur nos sites, envoyé par mail aux équipes ou utilisé par les managers lors de causerie.

Une application mobile pour fluidifier les échanges

Techniciens et encadrement s’appuient au quotidien sur l’**application interne “Ma Sécurité”** pour le suivi en temps réel de la sécurité. Celle-ci fait régulièrement l’objet d’améliorations en fonction des demandes du terrain.

Cette application facilite les échanges entre chaque technicien et son encadrement :

- Le technicien consulte des articles, remonte le cas échéant des situations dangereuses ou presque accidents, partage des bonnes pratiques et formule ses demandes d’EPI,
- Il a accès à ses habilitations et autorisations de travail,
- L’encadrement partage des informations, enregistre la remise des EPI, formalise les compte-rendu des accueils sécurité, causeries et VPS et traite les situations dangereuses signalées.



Présentation du fonctionnement de “Ma Sécurité”

En cas d'accident, les processus de gestion visent à apprendre de nos erreurs et à faire en sorte que les accidents constatés ne se reproduisent pas. Chaque accident fait l'objet d'une analyse et d'un retour d'expérience avec les personnes concernées, afin d'identifier les causes et de prendre les mesures correctives appropriées.

La sécurité, une priorité également pour nos sous-traitants

IDEX veille à ce que la culture de la sécurité soit partagée avec ses sous-traitants.

Lors du démarrage d'un contrat avec un client, **une visite du site** est réalisée avec l'ensemble des prestataires (dont les éventuels sous-traitants d'IDEX), le responsable d'affaire et le responsable Sécurité - Qualité - Environnement - Energie (SQEE), afin d'identifier les risques liés à la co-activité, (décret du 20 février 1992 et décret du 7 mars 2008 -Art. R 4511-1 à R 4511-12 du code du travail). Grâce à cette visite d'inspection commune, un **plan de prévention des risques** liés aux prestations assurées par nos équipes et celles de nos prestataires est réalisé. Le plan de prévention est diffusé et commenté sur site. Une feuille d'émargement des techniciens est signée par tous les collaborateurs travaillant sur site. Le plan est revu en cas de modification des équipements, du périmètre physique ou des prestations, et *a minima* une fois par an.

Les situations dangereuses signalées sur le site des clients sont partagées avec eux pour établir un plan d'actions commun.

La sécurité fait systématiquement l'objet d'une clause dans chaque contrat avec nos sous-traitants les engageant à intégrer le système de management de la sécurité d'IDEX, au-delà des obligations réglementaires. A cela s'ajoute la possibilité pour IDEX de réaliser des audits de contrôle.

Des actions pour améliorer la santé et la qualité de vie au travail

Des **enquêtes régulières** permettent de mesurer le niveau de satisfaction et les attentes des collaborateurs concernant leur qualité de vie au travail.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir un impact sur la santé mentale et physique des collaborateurs sont pris en compte, en s'appuyant notamment sur le développement de formations et webinaires (ex : formation gestes et bonnes postures, webinaire ergonomie au travail) et de dispositifs de soutien social et/ou psychologique.

Webinaire Santé-Sécurité

animé par Olivier Decourcelle - ERGOS CONCEPT
Mardi 6 décembre de 14 à 16h

Ergonomie poste de travail

- > Le corps humain et les risques associés à une mauvaise posture de travail
- > Mieux se connaître pour adapter ses pratiques aux différents environnements de travail
- > Partage de bonnes pratiques, simples et concrètes, à l'aide d'un poste témoin

Au bureau ou en télétravail, adoptons les bons réflexes pour éviter les maux à long terme

idex 1

Un **accompagnement psychologique** est ainsi mis en place par le biais de prestataires externes spécialisés. Les collaborateurs d'IDEX peuvent ainsi consulter des psychologues diplômés, disponibles 24/7, via la plate-forme Pros-Consulte. Depuis 2022, les collaborateurs d'IDEX Services et des activités pénitentiaires ont également accès à une plateforme confidentielle, Holivia, pour un accompagnement dans la durée. Les collaborateurs orientés vers cette plate-forme bénéficient de programmes adaptés à leurs besoins, mobilisant experts, psychologues ou coach, et des parcours de développement pour progresser en gestion du stress, gestion du temps, gestion des émotions, ou encore en communication.

Extraits des plateformes Pros-Consulte et Holivia

Une organisation orientée vers l'amélioration continue des résultats

Une filière sécurité structurée au niveau national et régional

Pour accompagner l'ensemble de nos collaborateurs dans le développement de cette culture partagée de la sécurité, déployer les actions, suivre et analyser les résultats, IDEX s'appuie sur une direction santé-sécurité et un réseau de **45 responsables Sécurité, Qualité, Environnement et Énergies (SQEE)** répartis sur l'ensemble du territoire dans les entités du groupe. La Direction santé-sécurité anime des comités de prévention mensuels et un comité de pilotage trimestriel avec les responsables SQEE.

La présence des "acteurs sécurité" a été renforcée sur le terrain dans le cadre de l'accord CSE signé en décembre 2019. Celui-ci a permis de désigner 1 membre de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) et 2, voire 3, représentants de proximité (RP) par région : des salariés au plus proche des opérationnels pour échanger concrètement sur la sécurité.

Des résultats et objectifs partagés

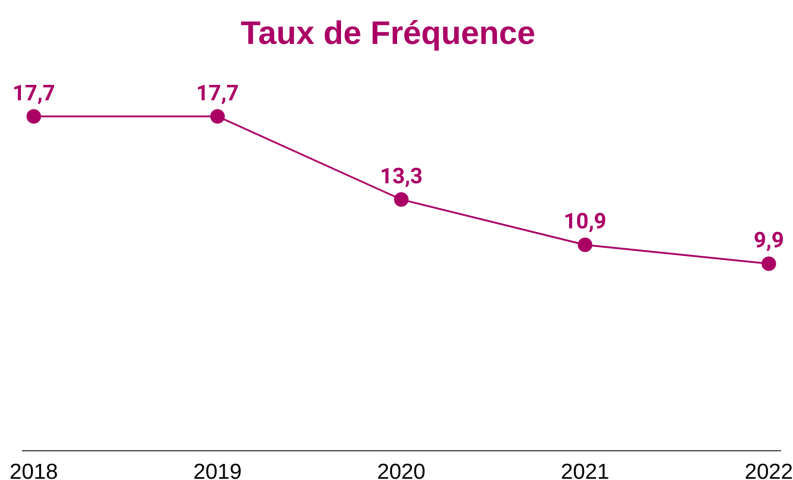
Le reporting et l'analyse des résultats en matière de sécurité sont intégrés à tous les niveaux de l'entreprise, des réunions mensuelles de la filière performance (dont la sécurité constitue une dimension clef), au Comex - destinataire de statistiques hebdomadaires - et au conseil

de surveillance, auquel il est rendu compte de l'évolution des résultats en matière de sécurité à fréquence au moins trimestrielle.

La réalisation des VPS et causeries, et le délai de traitement des remontées de situations dangereuses, constituent un objectif conditionnant la rémunération variable des directeurs régionaux et directeurs d'agence.

Pour leur permettre de piloter la sécurité, ils ont accès à des **tableaux de bord de suivi des indicateurs sur leur périmètre, et au niveau du Groupe.**

L'ensemble de ces actions a contribué à diviser par deux le **taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt** (Tf1) entre 2019 et 2022.



Taux de fréquence des accidents de travail en année civile

Idex se fixe pour objectif d'atteindre un taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt inférieur ou égal à 6 à horizon 2030.

Un Système de management intégré certifié

Idex s'appuie sur un Système de Management Intégré (SMI) basé sur le principe de l'amélioration continue. La transition en 2021 d'I dex Energies de l'OHSAS 18001 vers l'ISO 45001 (management de la sécurité) illustre l'amélioration continue dans l'intégration des enjeux de sécurité.

En complément, nos entités Nord Normandie, Auvergne Rhône Alpes, et I dex Space sont certifiées MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité des Entreprises).

